

Comment expliquer la déformation du partage de la valeur ajoutée depuis 30 ans ?

ses.ens-lyon.fr/articles/comment-expliquer-la-deformation-du-partage-de-la-valeur-ajoutee-depuis-30-ans

Sophie Piton, 28 septembre 2018

Le partage de la valeur ajoutée revient comme un thème majeur de recherche en économie. Les dernières décennies ont en effet été marquées par une déformation du partage de la valeur ajoutée au détriment du travail. Dans cette interview, Sophie Piton nous éclaire sur les différentes causes de cette tendance de long terme, aujourd'hui discutées par les économistes : le progrès technique, la mondialisation, le renforcement de la concentration, les changements de gouvernance dans les grandes entreprises.



Cette ressource fait partie de notre dossier : [CEPII - L'économie mondiale 2019](#).

Sophie Piton est macroéconomiste au CEPII. Elle a effectué un doctorat de science économique à PSE-École d'économie de Paris et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction d'Agnès Benassy-Quéré. Elle travaille principalement dans deux domaines de recherche : l'intégration internationale (sa thèse porte sur les déséquilibres macroéconomiques en Europe) et le partage du revenu entre travail et capital au niveau macroéconomique

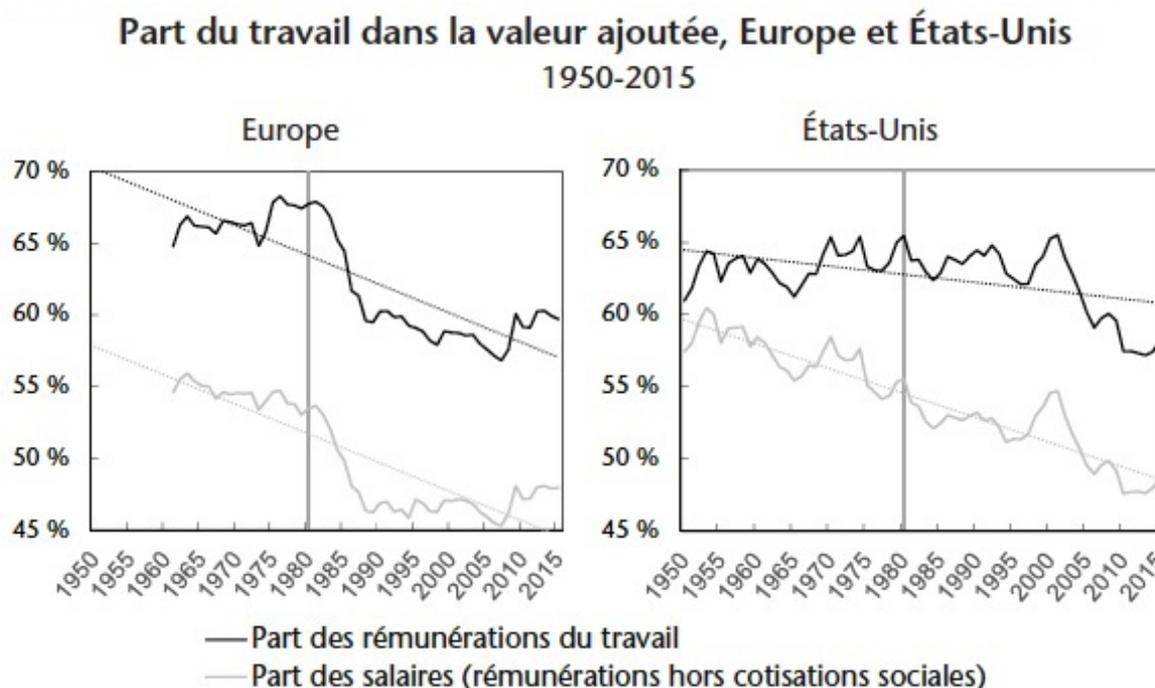
Sophie Piton a rédigé avec Antoine Vatan le chapitre "Le partage de la valeur ajoutée : un problème capital" dans *L'économie mondiale 2019* (La Découverte, coll. Repères, septembre 2018, voir le Dossier autour de cette publication).

Quelles sont les grandes tendances de l'évolution du partage de la richesse dans les pays européens et aux États-Unis sur les dernières décennies ?

Dans l'ensemble des pays du monde, la part de la valeur ajoutée distribuée aux salariés a baissé depuis le début des années 1980. Il s'agit d'une tendance de long terme que l'on observe aussi bien dans les pays avancés que dans les pays en développement (Karabarbounis & Neiman, 2014). L'Europe et les États-Unis enregistrent une baisse de cette part (part des traitements, salaires, et cotisations sociales dans la valeur ajoutée) de même ampleur depuis 1980. Elle passe de 68 % à 60 % dans les pays européens et de 65 % à 58 % aux États-Unis, et ce en dépit de l'augmentation des cotisations sociales (graphique 1) [1]. Mais le profil de la baisse diffère. En Europe, la part salariale diminue fortement entre 1980 et 2000 et stagne depuis. Les États-Unis affichent une dynamique inverse. Cette part stagne jusqu'au début des années 2000, puis chute. De plus, la crise financière de 2007-2008 semble n'avoir eu que peu d'effets aux États-Unis, alors qu'en Europe un rebond apparaît. Ces différences ne remettent toutefois pas en question la tendance de plus long terme, qui est celle d'une baisse de la part salariale. Cette baisse concerne la majorité des pays européens. En France et en Allemagne par exemple, la part

salariale a perdu 3 points tous les dix ans en moyenne depuis 1980. L'exception la plus notable est celle du Royaume-Uni, où la part salariale a légèrement augmenté (de 1 point en moyenne tous les dix ans depuis 1980). Dans ce pays, la part salariale a en fait baissé dans les années 1970.

Graphique 1 : Évolution de la part du travail dans la valeur ajoutée en Europe et aux États-Unis, 1950-2015



Note : ce graphique montre la part des rémunérations du travail (salaires et traitements, avec (noir) et sans (gris) les cotisations sociales) dans la valeur ajoutée des sociétés non financières. Le trait gris vertical marque le début des années 1980. Les traits en pointillés tracent les tendances linéaires.

Source : calculs des auteurs à partir de données d'Eurostat et de la Réserve fédérale américaine.

Comment ces évolutions sont-elles prises en compte dans les modèles des macroéconomistes ?

La majorité des modèles macroéconomiques considère encore aujourd'hui que la répartition du revenu national entre travail et capital est stable en longue période, en s'appuyant sur les faits stylisés de la croissance mis en évidence par Kaldor [2]. Les cadres théoriques des macroéconomistes ne sont donc plus en adéquation avec les faits stylisés, à savoir le recul de la part du travail depuis le début des années 1980. Ils sont alors moins pertinents pour saisir les dynamiques macroéconomiques à l'œuvre dans les économies actuelles, en particulier la montée des inégalités.

Quel rôle a joué le progrès technologique dans cette déformation du partage de la valeur ajoutée au détriment des salariés ?

Le progrès technologique, du fait de l'automatisation de nombreuses tâches ou du développement de l'intelligence artificielle par exemple, entraînerait une « course entre l'homme et la machine ». C'est ce que mettent en avant Karabarbounis et Neiman (2014)

dans un article publié en 2014. Les auteurs montrent que le progrès technologique fait baisser le prix de l'investissement (des machines) relativement aux prix à la consommation, ce qui incite les entreprises à remplacer du travail par du capital, et accumuler ainsi plus de capital productif.

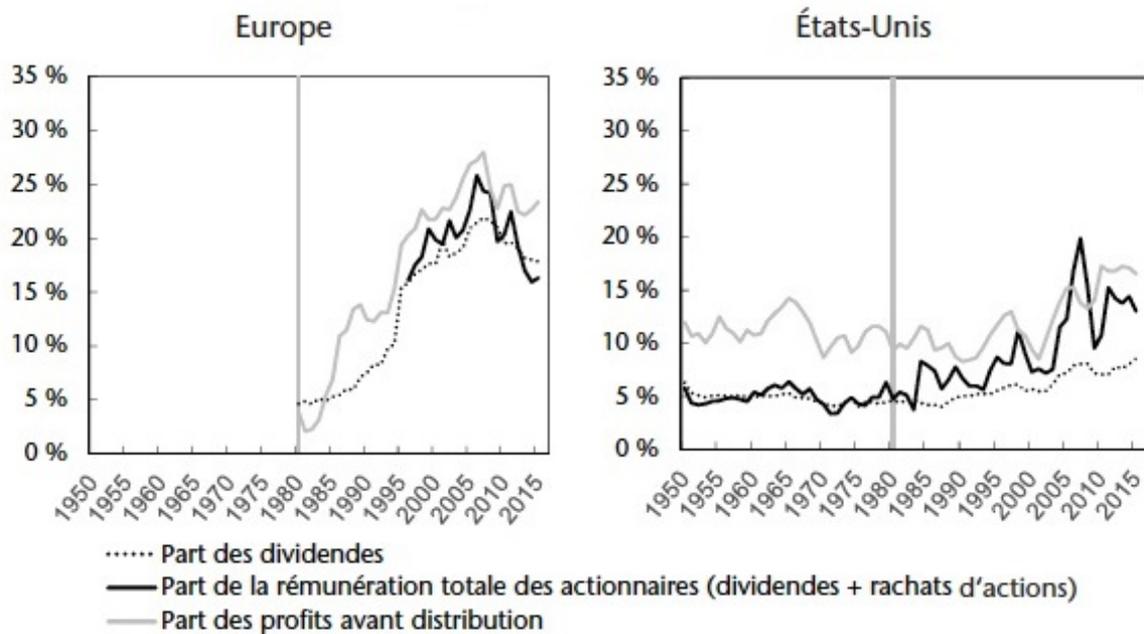
Une deuxième explication souligne l'utilisation croissante, dans la production, d'actifs immatériels tels que les brevets, la recherche et développement, ou encore les logiciels (Koh, Santaella-Llopis et Zheng, 2016). L'inclusion de ce type d'actifs immatériels dans les récentes réformes de la comptabilité nationale a pu participer à la plus forte accumulation du capital.

Pourquoi cette explication par le progrès technologique n'est pas suffisante à vos yeux pour comprendre l'augmentation de la part des revenus du capital la valeur ajoutée ?

Les deux explications technologiques s'attachent surtout à expliquer l'accumulation croissante du capital productif. Or l'augmentation de la part des revenus du capital dans la valeur ajoutée (et son corollaire, la baisse de la part des revenus du travail) s'explique surtout par une augmentation de la part des profits, ou plus généralement du rendement du capital. Les profits sont ce qui reste de la valeur ajoutée après déduction des rémunérations du travail (ce qui donne l'excédent brut d'exploitation), déduction du remplacement du capital usé (on obtient ainsi l'excédent net d'exploitation), et une fois payé l'ensemble des charges, intérêts sur les dettes et impôts (le solde correspond au compte du revenu d'entreprise, l'équivalent dans la comptabilité nationale des profits courants avant distribution). Ces profits sont utilisés pour payer les actionnaires (sous forme de dividendes et de rachats d'actions), ou peuvent aussi être réinvestis à l'étranger, investis dans les moyens de production ou encore mis en réserve. Entre 1980 et 2015, la part des profits dans la valeur ajoutée a augmenté de 7 points aux États-Unis, et de 19 points en Europe, contribuant fortement à l'augmentation de la part revenant au capital (graphique 2).

Graphique 2 : Évolution de la part des profits et des rémunérations des actionnaires dans la valeur ajoutée des sociétés non financières

Part des profits et des rémunérations des actionnaires dans la valeur ajoutée, Europe et États-Unis, 1950-2015



Note : ce graphique montre la part des rémunérations des actionnaires (dividendes et rachats d'actions), ainsi que la part des profits avant distribution (voir encadré 1), dans la valeur ajoutée. Voir Piton et Vatan [2018b] pour plus de détails sur la construction des indicateurs.

Source : calculs des auteurs à partir de données d'Eurostat et de la Réserve fédérale américaine.

Quelles autres évolutions structurelles sont à l'origine de la croissance des revenus du capital ?

Deux explications sont avancées pour expliquer l'augmentation des profits. Une première s'intéresse à la marge que font les entreprises lors de la vente de leur production, soit l'écart entre leur prix de vente et leurs coûts de production. Cette marge aurait beaucoup augmenté depuis le début des années 1980. En cause, une concentration accrue de l'activité économique qui augmenterait le pouvoir de marché des plus grandes entreprises. Autor et al. (2017) font ainsi le constat que les États-Unis sont de plus en plus dominés par des entreprises « superstars » – comme Google ou Apple.

L'évolution des profits est aussi à relier à des changements dans la gouvernance des entreprises. Une part accrue de ces profits est distribuée aux actionnaires, sous la forme de dividendes ou de rachats d'actions. Cette évolution reflète le passage depuis les années 1980 d'un capitalisme contractuel à un capitalisme financiarisé, facilité par la globalisation financière (Michel Aglietta, 2017). Ce dernier a pour principe la maximisation de la valeur actionnariale, en cherchant à réduire le plus possible la part salariale dans le revenu global.

Enfin, au-delà de l'explication par les profits, d'autres hypothèses ont également été avancées pour comprendre la baisse de la part salariale. Notamment la diminution du taux de syndicalisation et l'affaiblissement du pouvoir de négociation des salariés, mais celui-ci n'est pas observé (ou difficilement mesurable). Le rôle des délocalisations et du commerce international a également été questionné. Or, la baisse de la part salariale

concerne l'ensemble des secteurs et non pas seulement les secteurs les plus exposés à la concurrence internationale. Cela laisse penser que le commerce international ne joue au final qu'un rôle secondaire dans l'explication de cette tendance, ou agit de façon indirecte notamment en participant à la concentration accrue des entreprises (Van Reenen, 2018).

Si la concentration est une explication majeure, peut-on en inférer que la politique de la concurrence est un moyen efficace d'infléchir les évolutions structurelles du partage de la valeur ajoutée ?

Le rôle des structures de marché dans ces évolutions a largement été discuté aux États-Unis, à l'occasion du symposium annuel des banquiers centraux qui a eu lieu à Jackson Hole en août dernier. A cette occasion, Van Reenen (2018) suggère que la concentration accrue des entreprises américaines ne provient pas tant d'une faiblesse dans la politique de concurrence. L'émergence des entreprises « superstars » a pu être facilitée par la nature des innovations technologiques ou par la globalisation – des évolutions qu'une seule politique de la concurrence peut difficilement infléchir. Néanmoins, plusieurs chercheurs pointent le rôle de plus en plus important de ces monopoles sur le marché du travail, pouvant affaiblir le pouvoir de négociation des salariés. Ces entreprises peuvent également profiter de leur situation pour fixer des prix plus élevés. Dans ce cas, la politique de la concurrence permettrait d'infléchir de telles conséquences d'une concentration accrue.

Peut-on imaginer une bonne combinaison de politiques économiques afin de favoriser le retour à un partage de la valeur ajoutée plus équitable ?

Avant même de réfléchir à des politiques économiques qui viseraient à changer le partage de la valeur ajoutée, il est important de se poser la question à savoir quel est le « bon » niveau de la part salariale. Ensuite, postuler que la baisse de cette part provient essentiellement du progrès technologique pose la question des effets inégalitaires de l'innovation, source pourtant importante de croissance économique. Considérer que cette déformation provient d'un accroissement de la concentration et des rentes qui en résultent amène à repenser le rôle des structures de marché. Enfin, postuler que ces évolutions reflètent une gouvernance centrée sur la maximisation de valeur pour les actionnaires invite à une remise en cause du capitalisme financiarisé.

Propos recueillis par Anne Châteauneuf-Malclès et Pascal Le Merrer.

Références

Aglietta M. [2017], "Capitalisme : les mutations d'un système de pouvoirs", in CEPPII, *L'économie mondiale 2018*, La Découverte, coll. Repères, p.24-41.

Autor D., Dorn D., Katz L.F., Patterson C., Van Reenen J. [2017], "The fall of the labor share and the rise of superstar firms", NBER Working Paper n°23396.

Karabarbounis L., Neiman B. [2014], "The global decline of the labor share", *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 129, n°1, p.61-103.

Koh D., Santaaulàlia-Llopis R., Zheng Y. [2016], "Labor share decline and intellectual property products capital", Working Papers n°927, Barcelona Graduate School of

Economics.

Piton S., Vatan A. [2018], "Firm ownership and the labour share", Document de travail du CEPII, à paraître.

Van Reenen J., "Increasing differences between firms: Market power and the macro-economy", papier présenté au Symposium 2018 de Jackson Hole, août 2018.

Pour aller plus loin

Intervention de Sophie Piton à la conférence de présentation de *L'économie mondiale 2019* au CEPII le 12 septembre 2018 : diaporama "Quelle approche macroéconomique pour cerner le partage de la VA ?" et table ronde.

Piton S. et Vatan A., "Partage de la valeur ajoutée. Une déformation au détriment du travail", in Bensidoun I. et Couppey-Soubeyran J. (dir.), Carnets graphiques, CEPII, 2018, p.80-81.

Sur SES-ENS : Guillaume Allègre, "Les inégalités en Europe durant la Grande Récession", février 2018.

Notes

[1] Ces estimations s'appuient sur des données de comptabilité nationale, plus appropriées pour saisir les évolutions structurelles dans l'ensemble de l'économie et pour réaliser des comparaisons internationales. Pour davantage de précisions concernant le calcul de la part dans la valeur ajoutée des revenus du travail et des revenus du capital, on pourra consulter : Sophie Piton et Antoine Vatan, "Répartition de la valeur ajoutée entre revenus du travail et du capital : de quoi parle-t-on ?", *Blog du CEPII*, 10 janvier 2018.

[2] Nicholas Kaldor [1957], "A Model of Economic Growth", *Economic Journal*, Vol. 67, n°268, p.591-624. Nicholas Kaldor [1961], "Capital Accumulation and Economic Growth", in Lutz and Hague (eds.), *The Theory of Capital*, Macmillan et St. Martin's Press, p.177-222.